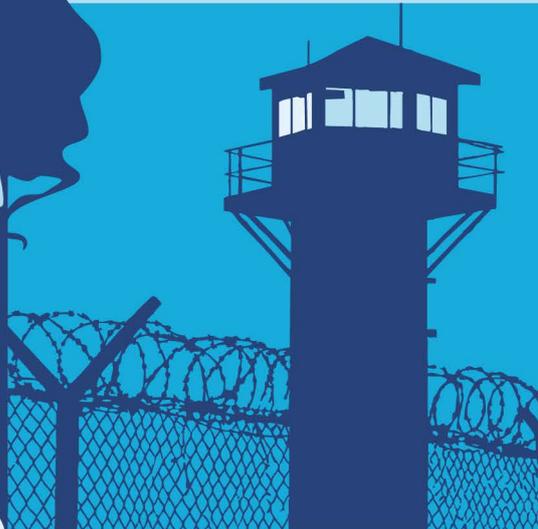




5 CLICHÉS

SUR LES PERSONNES DÉTENUES

LA PROCHAINE FOIS,
JE SAURAI QUOI RÉPONDRE !





Au 1er mars 2025, la France comptait 82 152 détenue·es pour 62 359 places, soit un taux d'occupation de 132%. En maison d'arrêt, ce taux atteint 160%. Concrètement, cela signifie que plus de 4 500 détenue·es dorment actuellement sur des matelas à même le sol.

La plupart des détenue·es sont enfermée·es 22h, voire 23h/24, dans des cellules de 9 m², souvent insalubres. Elles sont partagées par 2 ou 3 personnes, parfois plus, avec des WC communs à proximité des lits. La loi, qui prévoit 3 douches par semaine, n'est pas toujours respectée.

Ces conditions de vie déplorables et la vétusté des bâtiments rendent la prison encore plus insupportable en été, avec des températures pouvant atteindre 50°.

La France a été condamnée plusieurs fois par la Cour européenne des droits de l'homme pour traitements inhumains et dégradants.



La surpopulation, l'insalubrité et la vétusté des établissements exacerbent les tensions et les violences, et réduisent les possibilités d'accompagnement et d'accès aux droits (soins, formation, travail...).

L'enfermement a des effets dévastateurs sur la santé mentale des détenue·es. Le taux de suicide en prison est 10 fois plus élevé que dans la population générale, ce qui a conduit à la mise en place d'un plan "Anti-Suicide" en 2009.

Le problème est donc bien connu, largement documenté par des organisations comme l'Observatoire International des Prisons (OIP). Encore faut-il que les pouvoirs publics veuillent le résoudre.



**LA PRISON C'EST UN
BON PLAN POUR LES
FINANCES !**

FAUX

**LA PRISON EST UN FARDEAU FINANCIER
POUR TOUS-TES : SOCIÉTÉ, DÉTENU-ES
ET FAMILLES**

L'Etat fournit le strict minimum aux détenu-es : 2 repas par jour et un kit d'hygiène basique. Le reste est payant et excessivement cher. Par exemple, 10 minutes d'appel téléphonique chaque jour coûte entre 40 et 375 €/mois.

Plus de 60% des détenu-es étaient précaires avant leur incarcération. La prison aggrave cette situation, augmente l'endettement et le risque d'être sans domicile à la sortie. Seulement 30 % des détenu-es travaillent, pour des rémunérations très faibles (20-45 % du SMIC).

Le coût est aussi lourd pour les familles qui doivent aider leurs proches alors qu'elles sont privées d'une partie de leurs revenus. Enfin, la détention coûte en moyenne 125 € par jour à la société, contre 12 € pour le bracelet électronique.



**PLUS ON ENFERME,
PLUS NOTRE SOCIETE
EST SÛRE**

FAUX

**C'EST UNE ILLUSION QUI IGNORE LES
EFFETS NOCIFS DE L'INCARCÉRATION**

La prison aggrave les facteurs de délinquance qu'elle est censée combattre en fragilisant les liens familiaux, sociaux et professionnels des détenu-es, tout en les exposant à un environnement criminogène.

Elle entrave aussi l'accès aux soins, notamment en addictologie, pourtant essentiels pour prévenir la récidive.

Résultat : 60% des personnes sortant de prison sont de nouveau condamnées dans les 4 ans, contre des taux largement réduits dans le cas de peines alternatives.

Pendant la crise du Covid-19, environ 6 600 détenu-es (9%) ont bénéficié de libérations anticipées pour limiter les risques d'épidémie. Aucune hausse de la criminalité n'a été observée, la sécurité de la société n'a pas été compromise.



Il existe de nombreuses solutions pour éviter l'incarcération. Avant le jugement, la détention provisoire (26% de la population carcérale) peut être évitée par le contrôle judiciaire ou l'assignation à résidence.

Pour les courtes peines, la prison reste centrale alors que la loi exige de favoriser les alternatives. Environ 15% des détenues purgent ainsi des peines de moins d'un an.

Même en cours de peine, des solutions existent. À titre d'exemple, les fermes Emmaüs Horizon accueillent des détenues en « placement extérieur », facilitant la réinsertion tout en maintenant le sens de la peine. Elles montrent qu'une autre justice est possible.

Ces alternatives sont moins coûteuses, plus efficaces et plus humaines. Elles permettent de réparer, réinsérer et protéger durablement la société.

Sources

Amnesty International, Contrôleur général des lieux de privation de liberté, Commission nationale consultative des droits de l'Homme, Cour des comptes, direction de l'Administration pénitentiaire, ministère de la Justice, Observatoire International des Prisons (OIP).

CONTRE LES IDÉES REÇUES, EMMAÛS AGIT POUR SORTIR DU CERCLE VICIEUX PRISON-PAUVRETÉ

Fidèle à sa vocation affirmée de venir en aide aux publics les plus en difficulté, le Mouvement Emmaüs a toujours porté une attention particulière aux personnes condamnées.

Chaque année, nous accompagnons plus de 1 200 personnes placées sous main de justice en travaux d'intérêt général (TIG), ateliers d'insertion en détention, aménagements de peine... Emmaüs combat le tout-carcéral et défend une justice qui répare, réinsère et protège. Il est urgent de développer des alternatives à la prison et de rompre avec une logique purement punitive.

RETROUVEZ TOUTES LES ACTIONS ET REVENDICATIONS DU MOUVEMENT EMMAÛS SUR

www.emmaus-france.org



**EMMAÛS
NE PAS SUBIR
TOUJOURS AGIR**

En partenariat avec l'Observatoire International des Prisons (OIP)